



Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 23 septembre 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 septembre 2025

### TRANSPORTS ET MOBILITÉ - ACQUISITION DE DEUX AUTOBUS STANDARDS BIOGNV MILDHYBRID NEUFS

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Fabrice BARREAULT pouvoir à Frédéric NOURRIGEON, Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE pouvoir à Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Mélina TACHE pouvoir à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

#### **Titulaires absents :**

Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN.

#### **Titulaires absents excusés :**

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Florence VILLES

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025**

#### **TRANSPORTS ET MOBILITÉ - ACQUISITION DE DEUX AUTOBUS STANDARDS BIOGNV MILDHYBRID NEUFS**

Monsieur **Alain LECOINTE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code de la commande publique ;

Dans le cadre des actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté en février 2020 et de la transition énergétique de sa flotte de bus amorcée depuis 2019 avec l'arrivée des trois premières navettes électriques, la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) souhaite poursuivre la conversion de sa flotte de bus.

Conformément au programme d'investissement pluriannuel intégré au contrat de la DSP mobilités 2024-2029, la CAN s'est engagée à poursuivre la transition énergétique de sa flotte de bus et à augmenter le nombre de véhicules articulés sur le réseau afin d'offrir plus de places et de confort aux usagers notamment aux heures de pointe.

Par ailleurs, la circulation dans des secteurs plus contraints en matière d'infrastructures (notamment la ligne 8) nécessite de renouveler le parc de véhicules gabarit réduit. Avec 6 véhicules électriques et 14 bus BioGNV dont 3 articulés actuellement en circulation ou en commande, **il est envisagé d'acquérir deux nouveaux véhicules standards BioGNV pour une mise en service à la rentrée 2026.**

Pour cela, la Communauté d'Agglomération du Niortais souhaite solliciter l'UGAP pour l'acquisition de ces 2 véhicules. Afin de maintenir une homogénéité de la flotte de bus et ainsi faciliter la maintenance, la CAN a retenu le modèle Urbanway de chez IVECO située à Annonay en Ardèche. Pour mémoire, cette entreprise est issue du même groupe qu'Heuliez Bus, pour sa part spécialisée dans la construction d'autobus électriques.

Il est donc envisagé d'acquérir deux bus Urbanway BioGNV mildhybrid pour un montant de 754 000,00 € HT soit environ 377 000 € HT chacun.

Les 2 véhicules disposeront de l'ensemble des systèmes équipant actuellement nos véhicules (girouettes, écrans TFT, cellules de comptages, système d'aide à l'exploitation des voyageurs, vidéo protection, radio). Par ailleurs, conformément à la Loi du 11 février 2005, le véhicule est doté des équipements nécessaires pour l'accès des voyageurs en fauteuil roulant ainsi que des équipements intérieurs adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, ils répondront également à la dernière norme antipollution EURO VI Step E en vigueur. Comme pour l'ensemble des véhicules BioGNV déjà acquis, ils seront également équipés de la fonctionnalité mildhybrid permettant une économie moyenne de 8 à 10% des consommations.

Les crédits sont inscrits au budget annexe Transports 2025.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer le(s) bon(s) de commande correspondant(s) au matériel visé ainsi que les documents s'y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Florence VILLES**

**Alain LECOINTE**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**